

influence potentielle. Plus de 80 subventions ont été accordées, au cours des douze dernières années, à des représentants officiels de la Communauté européenne, où près de la moitié d'entre eux occupent aujourd'hui d'importantes fonctions. (Pour illustrer l'importance du programme, précisons qu'en vertu de ces subventions, 124 députés du parlement britannique et 12 à 16 députés du cabinet ouest-allemand, y compris le Chancelier Brandt, ont visité autrefois les États-Unis à titre de futurs chefs.) En 1973, la mission américaine auprès de la Communauté européenne enverra aux États-Unis quatorze visiteurs, citoyens de la Communauté et membres de la presse internationale accrédités auprès d'elle. Les frais d'une visite de 30 jours peuvent s'élever à quelque \$2,100 par personne.

Le Comité suggère au gouvernement d'étudier attentivement la possibilité d'établir un programme semblable auquel souscriraient le Canada et la Commission de la Communauté européenne, en vue d'élargir les terrains d'entente dans le cadre d'un accord plus général en vertu duquel le gouvernement canadien convierait les éventuels chefs des pays qui l'intéressent à visiter le nôtre.

Le Comité sait que le ministère des Affaires extérieures applique déjà un programme permettant aux journalistes étrangers et aux «formateurs de l'opinion» de venir au Canada. Les pays de l'Europe occidentale ont bénéficié de ce programme, mais aucun représentant officiel de la Commission n'y a jamais pris part, pas plus que ce programme ne s'étend aux hommes politiques en activité. Le programme de visites qu'on propose s'ajouterait à celui qui existe déjà et à ceux des ministères et autres organismes dans le cadre desquels des représentants officiels des pays étrangers visitent le Canada pour des objectifs concrets comme le fait depuis déjà deux décennies et avec succès, la Commission canadienne du blé.

Le Comité a appris que les États-Unis accordent chaque année une petite subvention au Collège de l'Europe à Bruges. Elle couvre les frais d'un professeur américain attaché à cette institution. Ce petit collège européen, fondé en 1949, offre des cours postsecondaires qui mettent l'accent sur l'intégration de l'Europe dans les domaines du droit et des sciences économiques, politiques et sociales. Le Comité est d'avis qu'on devrait étudier la possibilité de subventionner le Conseil des arts du Canada à des fins similaires, ou bien que le Service des relations avec les universités du ministère des Affaires extérieures, pourrait étudier l'appui à donner à cette initiative.

Dans le même ordre d'idées, le Comité fait remarquer que la mission américaine à Bruxelles participe au choix des Européens admissibles aux subventions d'une fondation privée américaine, qui permettent l'échange annuel de bourses afin que des citoyens ayant déjà prouvé qu'ils possèdent des qualités de chef dans leurs pays respectifs ou au sein de leur profession puissent voyager et observer. Dans le cadre de ce programme d'octroi de bourses appelé programme Eisenhower, trois Européens (outre des citoyens d'autres continents) ont passé, au cours des trois dernières années, de 6 à 8 mois en consultation, en voyage ou en mission sur le sol américain. Le Comité attire l'attention sur cette initiative qu'il juge valable.

La mission canadienne auprès de la Communauté européenne se chargerait de l'administration du «programme des visites» au Canada de représentants de la Communauté. Il faudrait peut-être nommer un agent d'information pour établir